Solidaires Finances Publiques 72

33, avenue du Général de Gaulle 72038 Le Mans cedex 9
☎ 02.43.83.81.14
courriel :
solidairesfinancespubliques.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 21 novembre 2023

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, le Président a répondu rapidement sur les ponts naturels, en indiquant qu'il ne manquerait pas, le cas échéant, de tenir compte des éventuelles évolutions de la position du Directeur Général. Il comprend également notre insatisfaction par rapport au bilan du NRP. Il a précisé que c'était peut-être un peu tôt pour un bilan de fond.

- ***Approbation des PV des CSAL des 20 juin 2023 et 29 juin 2023.***

Les PV ont été approuvés.

- ***Ponts naturels 2024 (pour avis).***

Seul le pont du 15 août est retenu comme « naturel » pour 2024. Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, le pont de l'ascension ne sera pas obligatoire. Nous avons fortement réagi sur ce choix fait au niveau de l'inter-région. Nous avons rappelé que de nombreuses administrations seraient fermées le vendredi 10 mai, en particulier l'Education Nationale. Nous avons également indiqué que suite aux interventions des Bureaux Nationaux, le Directeur Général n'avait pas encore fermé complètement la porte à un recul sur ce sujet. Nous avons aussi rappelé que la Sarthe était l'un des départements dont les dates de campagne étaient les plus étendues.

Le vote du CSAL ne s'est donc appliqué que sur le pont du 15 août. L'ensemble des organisations syndicales a demandé à ce que le pont du 10 mai soit soumis au vote lors d'un prochain CSAL. Pour ce qui concerne le pont du 15 août, et donc la journée du 16 août. Pour exprimer notre mécontentement, nous n'avons pas pris part au vote.

- ***Bilan du nouveau réseau de proximité (NRP) (pour information).***

Nous avons rappelé nos propos liminaires, et avons souligné le processus de déconstruction engagé avec le NRP. Nous avons insisté sur les nouvelles contraintes imposées à de nombreux agents de notre direction. Le coût exorbitant du projet a également été évoqué. Le coût pour la Sarthe avoisine les 1 400 000 euros. Le bilan fourni ne traite aucunement l'aspect qualitatif de cette mise en place. Nous avons conclu sur la démotivation des agents suite à l'instauration de nouvelles méthodes de travail. En réponse, le Président a de nouveau indiqué qu'il ne s'agissait que d'un bilan de la mise en place, et non d'un bilan de fond du NRP.

- ***Point sur les réalisations du budget participatif 2023 (pour information).***

La direction locale a fait le choix de réserver un budget de 20 000 euros sur sa dotation globale de fonctionnement pour la réalisation d'actions au titre du budget participatif. Les agents de la DDFIP ont été sollicités en début d'année pour faire des propositions d'idées. 62 idées ont été remontées. Elles ont été examinées lors d'un comité de sélection. A l'issue du

comité, 33 idées ventilées sur 10 sites ont été retenues. Il s'agit, entre autres, de l'achat de mobilier de jardin, de bacs à fleurs, d'un siège massant, d'affiches de décoration...

A ce jour, les dépenses engagées s'élèvent à 11 356,78 €. Les dix sites bénéficiaires sont les suivants : la DDFIP, les SGC de Sablé, de Montval, de Conlie, de La Ferté-Bernard, les CDFP de Mamers, de De Gaulle, de La Flèche, la trésorerie hospitalière, et le CDC.

- ***Bilan 2022 du télétravail (pour information).***

En Sarthe, en décembre 2022, le taux de télétravailleurs s'élèvait à 42,7%, contre 47,6% à la DGFIP.

Nous avons demandé des précisions sur ce que l'administration entendait par les formations au télétravail. En fait, il s'agit d'apprendre à devenir un vrai télétravailleur. Ces formations ne sont donc pas qu'à destination des cadres.

Nous avons souligné les difficultés rencontrées par certains services pour s'organiser quand le nombre de télétravailleurs était important. Même si d'après l'observatoire interne, 90% des 42,7% de télétravailleurs sont satisfaits de leur sort, il n'en demeure pas moins que les 57,3% de travailleurs physiques doivent souvent pallier les absences des télétravailleurs pour des tâches qui ne peuvent pas être faites à distance. Nous avons demandé si cet attrait du télétravail ne constituait pas finalement un moyen d'échapper à la morosité ambiante des services… Nous attendons encore la réponse...

- ***Questions diverses.***

La direction a tenu à nous informer qu'un plan de transition écologique départemental était en cours d'élaboration. Il ne s'agit que d'une déclinaison du plan national. La DGFIP a défini 13 axes obligatoires. L'établissement d'un plan de mobilité employeur, ou encore la suppression des chaudières fuel, par exemple constituent deux des axes évoqués.

Nous avons demandé si la note concernant la prime mobilité vélo ou covoiturage était disponible. L'administration a répondu que non. Pas encore...

La liste d'aptitude de B en A n'a pas encore été publiée, elle doit être préalablement soumise à l'approbation de l'inter-région.

Le mouvement local des inspecteurs stagiaires devrait être publié dans le courant de la semaine.

Nous avons enfin évoqué le courriel malvenu envoyé par le responsable du SDIF à l'ensemble des agents de son service, suite à l'organisation d'un moment de convivialité la semaine dernière. L'administration ne nous a rien répondu...

****

Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local du 21 novembre 2023

Monsieur le Président,

Vous ne me connaissez pas, et je ne vous donnerai pas mon nom. Je ne vous dirai qu'une seule chose, je suis un contribuable sarthois, et j'habite à Sainte Cérotte. Avec 315 autres habitants, nous nous partageons les 14,36 km^2 de la commune. Si je suis là aujourd'hui, vous vous en doutez sûrement, c'est parce que je suis mécontent ! Faut-il le préciser, les gens ne se déplacent pas quand ils sont contents, les gens ne disent rien quand ils sont satisfaits. Pour ma part, je suis en colère, et je le dis bien haut.

Tout a commencé il y a environ trois ans quand votre administration a lancé à grands renforts de publicité une vaste opération pompeusement nommée Nouveau Réseau de Proximité. Avant, quand j'avais des interrogations à formuler, ou des formalités à accomplir auprès de vos services, je prenais mon vélo, et un petit quart d'heure après, j'étais reçu, et souvent bien reçu, au Centre des Finances Publiques de Saint-Calais. Faut-il préciser que je suis rapide à vélo malgré mon âge avancé. J'ai 47 ans !!!

Aujourd'hui, le Centre des Finances Publiques de Saint-Calais est fermé. J'ai beau être rapide à vélo, il me faut quatre heures pour me rendre au CDFP de Mamers dont dépend désormais Sainte-Cérotte. Ca fait un peu plus de 70 kilomètres quand même. Et encore, quand je suis en forme...Et puis ça grimpe...Et puis des fois, il y a des camions qui n'avancent pas, et là, c'est tout de suite cinq heures de route…

J'ai bien essayé le France Services de Saint-Calais, mais quand j'ai commencé à parler fiscalité, ils m'ont répondu SNCF…. Sans me démonter, j'ai saisi la balle au rebond, et j'ai alors demandé un billet aller-retour Saint-Calais-Mamers. C'est là que j'ai appris avec surprise que la ligne était désaffectée depuis 1979…

Le bouquet, ça a été le 19 mai dernier. J'avais besoin d'un formulaire 2042-RICI, vous savez, le formulaire qui permet de déclarer ses investissements outremer. J'ai en effet investi outremer, sur l'île d'Oléron, pour tout vous dire… Alors, comme d'habitude, j'ai pris mon vélo de bon matin. Bizarrement, ça roulait bien ce jour là, car vers 11h j'étais devant le Centre des Finances Publiques de Mamers. Et devinez quoi, Monsieur le Président… ? Le Centre était fermé !!! Huit heures de vélo pour rien !!!...

Inutile de vous dire que j'étais furax… Mais j'ai le bras long, Monsieur le Président, avant d'être rentier et cycliste à Sainte-Cérotte, j'ai fait des études. Si mes souvenirs sont justes, durant l'année scolaire 1996-1997, j'étais inscrit en Classe préparatoire de lettres et sciences sociales, dite « Khâgne B/L » au lycée Henri IV de Paris. Vous connaissez ?... Là-bas, je me suis fait des copains, un en particulier. Ah !... Les copains de promo des grandes écoles, ça vous fait un carnet d'adresse pour la vie !… Ni une ni deux, j'ai composé son zéro-six…

Monsieur le Président, ceci est la retranscription d'un témoignage qui vous est adressé directement, et que le syndicat Solidaires Finances Publiques a pu recueillir lors des nombreuses enquêtes qu'il a menées auprès d'un échantillon représentatif d'usagers, peu après la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

Ce témoignage est éclairant à bien des égards…Voilà donc, comment ça s'est passé... C'est finalement à cause du NRP, que le plus naturel des ponts, celui de l'Ascension, ne sera plus l'an prochain un pont obligatoire. Cette conséquence fâcheuse du NRP, vous la passez sous silence dans le bilan que vous avez bien voulu nous dresser. Ce n'est malheureusement pas la seule…

En fait, le document fourni à l'appui de ce Comité Social ne fait apparaître aucune étude pour ce qui concerne le caractère qualitatif de l'opération. En quoi le NRP a-t-il permis d'améliorer notre administration ?... Le service rendu est-il meilleur, plus efficace ?... Les conditions de travail ont-elles été améliorées ?... Aucun élément de votre bilan n'aborde ce sujet. Pour ce qui nous concerne, et de prime abord, nous aurions tendance à répondre « non » à ces questions. Ce qui paraît certain, en revanche, c'est que la proximité recherchée, qui, sauf erreur, constituait l'un des objectifs majeurs de la démarche, n'est pas vraiment au rendez-vous…

Le témoignage de notre inconnu au bras long constitue à cet égard une illustration prégnante de cet échec. Nous ne pouvons pas considérer que la mise en place des « France Services » en lieu et place de services fonctionnels ayant fait leurs preuves, constitue

réellement un véritable service de proximité. Si c'était le cas, la population qui se déplace auprès de nos accueils serait à n'en pas douter largement moindre que ce qu'elle est actuellement.

Pour rester sur le thème de la proximité, et si nous reprenons les chiffres que vous nous indiquez, permettez-nous de vous dire qu'on peut mieux faire… Avec une baisse de 43% du nombre de services dans le département, avec 65 % des services installés au Mans, contre 54% auparavant, on ne peut pas vraiment se vanter d'avoir assuré un meilleur service de proximité. En particulier envers les habitants de Sainte-Cérotte…

Monsieur le Président, ce que vous nous avez fourni n'est rien d'autre qu'un historique et au mieux, un bilan comptable de cette vaste fumisterie qu'est le NRP. Comptable, car il a au moins le mérite de nous fournir le coût de l'opération. Un coût élevé à nos yeux, si l'on se fie aux chiffres que vous nous avez communiqués. Entre l'accompagnement financier des agents déplacés, les déménagements, les travaux immobiliers, et les campagnes de formations, nous approchons allègrement les 1 400 000 € !!! Et ça, ce n'est que pour le petit département de la Sarthe…

Pour en revenir au sujet des ponts dits « naturels », le Directeur Général a souhaité annuler le pont « naturel obligatoire » de l'ascension 2024 pour les agents des SIP et du Centre de Contact. Il laisse néanmoins libre choix aux directions locales pour imposer ce pont aux autres services ou non. En généralisant la suppression du caractère obligatoire du pont de l'Ascension à l'ensemble des services, nous sommes bien conscients que vous ne faites qu'appliquer de la façon la plus égalitaire possible la Note diffusée par la Direction Générale cet été. Cependant, la notion d'égalité consiste une fois de plus dans notre administration, en un alignement par le bas. Monsieur le Président, les derniers résultats de l'observatoire interne, comme celui du tableau de bord de veille sociale laissent transparaître sans équivoque, un état de détresse psychologique pour beaucoup d'agents de notre Direction. Nous regrettons donc amèrement la lâche décision prise par le Directeur Général depuis sa tour d'ivoire, dans le seul but de satisfaire un habitant de Sainte-Cérotte, qui de toute façon, et ça, il nous l'a dit clairement, fera le pont de l'Ascension en 2024…